(4) e Etak donna en 1718. Vingt quatre quarterous de Seigle i mésure de Mondon, lesquels se prenaient añaellement dans les He greniers de mondon. Et 300th la comune en paie l'interet. 16 de plus, pour à chards de bois 200 H. la Comune en paie . 10 come en ayant reçu les Capitany -16°. Penfion de l'inftituteur ou maître d'école? A. En argent, bled, vin, ou bois? B. De quelle source dérive-t-elle ? com- la Dixme de Thierens, parair et devant les Jus Dits 24 que degle a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis? par un Seigneur en 1965. 500 th interel --- - - 20 00 Ou des fommes assignées & payées à l'école? c. Fondations? d. Caisses communales? - e. Biens d'église? f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

les Champs valent anuellement au Regent après les frais le labour et d'engrair, un las de bled et un d'avoine. Sauf accident du d'autres capitaux quelconques?

il percoit un fevel du chaque particulier à la moi ssort qui lui vaiit à peu près deux dacs de messel par année. (S. les Dits Gevels Sout pour faire-Remarques. 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre. 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles. 3°. Tous & un chacun font priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'é- Bousseis
 - a. Est-ce un bourg, ou village, un un Vilage
 - dite? ou à quelle Commune appar-

 - d. Diftrict

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maifons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

- Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au reffort de chaque école.
- . On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

b. Est-ce une Commune proprement - Une Commune proprementaile

- Schalens

-Lemon

2. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

L'in et l'astre a 7. Minute de s'élage

Le la Maison d'Echole qui est dans le s'élage

L Don ell-11?

c. Son noin

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? Célibataire) jusqu'au ce moment Elagrare Cheseous Biolay Jullens (2) Rournens et Rettens de Boussens: Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? a Biolog - 30. Illinates a Stagnere 25'f. Depuis combien de tems est-il insti-Puseaus -30-Dans la Maison paternelle la boureux a. Leurs noms, Jullens - 25 g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit b. Réunit-il à son office quelqu'autre de tour à dullers sorrie divin le jeudit et sonction? quelles sont-elles?

Ecoliers, combien d'ensans fréquent. D Bourners 25 b. Leurs distances réciproques. a Bettens-30-12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquena. En hiver, } soit garçons ou filles. - 8 Jancons et 1. Silles en hiver et moins en b. En été, } soit garçons ou filles. INSTRUCTION. 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? - Lecture Boriture Arithmetique

Musique des Cournes I V. 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & Sure toutte l'année : combien dure-t-elle? RAPPORTS ECONOMIQUES. Tout le Benifico et a peine monté à 80 Sen 1198. Sogent Terre et ôtes 13°. Biens & fonds de chaque école. Le nouveau Tes tament le Catechisme et le passage d'Ostervato et les Paimes a. Posséde-t-elle de pareils fonds ? 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en b. Quelle en est la valeur? ç. Source des revenus. Préceptes & réglemens, comment - Bien d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à - Lour chaque en fant des lage de 5 ans un quarteront Alessel et 2,6 als font-ils observés? - En liver 2 heures! Comatine ned tant lapres ceux de l'église ou des pauvres? Durée de l'école chaque jour? 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y 10°. Les enfans sont - ils distribués ou Il sont ranges dans une Ceule Classe classés? être admis, combien? a. Quel en est l'état, est-il neuf ou Il et vieux et delabre 15°. Bâtiment de l'école. vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

L'une seule shamble pour l'égue l'on me se serve de alle qui et offecte
l'aux assemblies Communales et Réliqueuses III. RELATIONS PERSONNELLES. a. Qui a établi jusques ici le Régent? adsiste des Assesseurs en present de la server en present de la 11°. Instituteurs. Il ne loue riene c. Au défaut d'endroit public destiné à Communa de Cousistoire présentoit les deux plus capacités d'entres les aspirans que l'eigneur l'aux choissisoit et brevitoit l'un des deux de la contra del la contra de la contra de la contra del la contra de la contra del la contra de la contra d l'école, l'instituteur loue-t-il peutêtre sa maison, & à quel prix? & de quelle manière? d. Qui est chargé de la maintenance b. D'où est-il? de l'endroit où se fait l'école, c. Son nom

16°. Pension de l'instituteur ou maître Total Abgent 107 160 des 12 guartirons d'école?

Outre une posse : Chans dont une et en (I) A. En argent, bled, vin, on bois?

sachere chaque onne 20. gunteaux in viron

defoin a recolar outre un morsel pour un

petit jardin et petit Chenevier QUESTIONS Relatives à l'état des Ecoles dans chaque B. De quelle fource dérive-t-elle ? coma. Dixmes, censes foncières, & au- - Otres droits féodaux abolis? RAPPORTS LOCAUX. Ottens, Ecole Reformée 1°. Nom de l'endroit où est située l'éb. Ou des sommes assignées & payées - O. à l'école? a. Est-ce un bourg, ou village, un c. Fondations? Fout le Genétice sauf les 1. bats peuxe parles hameau, ou un lieu isolé? de d'un tier Rolestant d. Caisses communales? b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appare. Biens d'églife? tient-il? Suesco de Lottier le grand ayant Son Agent f. De l'argent payé par les pères de Le terreir appartient à la Commune. c. De quelle Paroisse? de quelle Agence famille & placé avec profit? reffort-il? g. De biens - fonds? b. Ou d'autres capitaux quelconques? - 2. - (In ne trouvera pas etrange si - du Teman - - -Istituleur de Boutsens observe que son bénistice est très mine, ses besoins Remarques. De l'Ecole cl'environ un quar d'heure Eloignement des maisons apparte-1°. Les réponses à ces questions pourront quoique l'Echole quil desset soit petite dans les menes qui si elle étoit très nantes au ressort de chaque école. être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre. 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses (Il est déterminé par quarts d'heuà double, il remettra incessamment l'une des res, par exemple on dira, la circopies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, conférence du premier quart d'heure celui-ci au Préfet National, par l'organe ducontient vingt-cinq maifons, celle quel elle parviendra au Ministre des arts & du fecond treize, celle du troisièsciences. La seconde copie sera remise à me quatre maisons.) l'Inspedeur des écoles. Some Hochald cles étangs, la Truitière la Juilerie & le Mouline de Bottens, Mandon & les fronces. 3°. Tous & un chacun sont priés d'accé-Noms des villages, des hameaux, lérer, autant que possible, la réponse à ces ou des fermes appartenantes au refquestions, & l'envoi des réponses? fort de chaque école. Spignees chacune d'1/2 d'houre de l'Ecole a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. b. Le nombre des enfants de chaqua es fermes fournissent actuellement à endroit qui la fréquentent?